

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE QUATRE JUILLET (04/07/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 28 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 25

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 8

Mme Reine-Claude ORTALO (Représentée par Madame Arlette CAZORLA), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Madame Any DELCHER), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Monsieur Michel ALBERGUCCI), Mme Jessie COTINET (Représenté par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Ignace VELA (Représenté par Monsieur Robert DUPARC), M. Franck BOUSQUET (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), Mme Marie CAVALIE (Représentée par Madame Estelle HEMMAMI) **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

14 – 04 Juillet 2024

14. Autorisation de signer les marchés : travaux d'aménagement de renaturation du parc Montebello et des abords de l'école

Rapporteur : Monsieur GARCIA.

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique,

Considérant que l'objectif de ce projet est de transformer la promenade, située en périphérie du cœur de ville et dans la continuité de l'école Montebello, en un espace vert accueillant, sécurisé et multifonctionnel par l'embellissement des espaces publics pour une réappropriation par les habitants et les touristes, la création des espaces de vie qualitatifs, et le renforcement de l'attractivité des espaces publics et des quartiers situés à proximité en les sécurisant par notamment l'installation d'éclairage public et de l'extension du système de vidéoprotection.

Considérant la consultation en procédure adaptée lancée pour les travaux d'aménagement et de renaturation du parc Montebello et des abords de l'école,

Considérant l'analyse réalisée par le bureau d'études IRIS,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises ci-dessous :

ENTREPRISE	LOT		MONTANT HT	MONTANT TTC
	N°	Intitulé		
EUROVIA MIDI PYRENEES	1	VRD	846 725,20 €	1 016 070,24 €
SPIE CITYNETWORKS	2	Réseaux secs	149 877,00 €	179 852,40 €
ANTOINE ESPACES VERTS	3	Espaces vert	29 952,63 €	35 943,16 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le projet d'aménagement, de renaturation du parc Montebello et des abords de l'école tel que décrit ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises retenues ci-dessus, ainsi que tous les documents à intervenir nécessaire à la mise œuvre de cette opération.

Pour copie conforme
Moissac, le 05 juillet 2024



Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :